

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



**MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES**



**RAPPORT SUR LA SITUATION DE MISE EN OEUVRE DU
FASI A FIN JUIN 2020**

FIN JUIN 2020

NOTE SUR LA SITUATION DE MISE EN OEUVRE DU FASI A MI-PARCOURS DE LA PERIODE TRANSITOIRE

I. Contexte et justification

Face à la propagation de la pandémie de COVID-19, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans son adresse à la Nation, du 31 mars 2020, a annoncé un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1700 milliards de FCFA. Ce plan, qui vise entre autres la préservation de l'outil de production et des emplois, prévoit la mise en place de fonds spécifiques d'appui aux différents acteurs qui sont touchés par la crise. Ainsi, le Gouvernement a mis en place, par Ordonnance du 15 avril 2020, un Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI) doté d'un montant de 100 milliards de F CFA.

Pour apporter une réponse immédiate à ces acteurs, une phase transitoire du FASI a été initiée depuis la cérémonie de lancement officiel du Fonds le 15 mai 2020. A ce jour, diverses actions en faveur des acteurs concernés ont été déployées.

La présente note présente les grandes lignes des résultats à fin **juin 2020**, les difficultés rencontrées avec les recommandations correspondantes et les recommandations pour l'atteinte des résultats pour le reste de la phase transitoire.

II. Point des réalisations à mi-parcours de la phase transitoire (fin juin 2020)

1. Situation des subventions accordées à ce jour

La situation des opérations du Secrétariat Exécutif indique à fin **juin 2020** un nombre total de **13 651** bénéficiaires validé pour des subventions pour un montant de **3 178 100 000 F CFA** (voir fiche statistique de synthèse).

Par ailleurs, les inscriptions à ce jour sur la plateforme technologique www.fasi.ci permettent d'enregistrer plus de **200 000 demandeurs**.

2. Situation des paiements des bénéficiaires par les structures de téléphonie mobile

Sur les **13 651** bénéficiaires sélectionnés, **13 475** ont reçu effectivement les subventions. **176** cas d'échecs ont été relevés et sont en cours de traitement par les sociétés de téléphonie.

Les cas d'échecs correspondent aux situations ci-dessous :

- Plafonds des paiements atteints ;
- Comptes non ouverts ;
- Numéros non attribués.

Les sociétés de téléphonie poursuivent le traitement des cas d'échecs.

III. Recommandations / points de décision

Les recommandations suivantes doivent être formulées :

- Adoption du projet budget de fonctionnement du Fonds afin de favoriser la mise en œuvre diligente des activités clés pour le passage à échelle ;
- Nécessité d'exploiter dorénavant la base de données des demandeurs inscrits sur le site Internet **www.fasi.ci (plus de 200 000 demandeurs)** en plus des bases de données sectorielles ;
- Nécessité d'exécuter le plan de communication établi pour susciter l'engouement sur la campagne d'inscription des acteurs du secteur informel et assurer une meilleure visibilité des activités du Fonds ;
- Procéder au recrutement du personnel d'appui et de consultants pour accroître les capacités opérationnelles du Secrétariat Exécutif ;
- Acquérir des matériels informatiques, bureautiques et autres pour renforcer les moyens d'intervention et de mobilité du Secrétariat Exécutif.

Telle est l'économie de la situation de mise en œuvre à fin juin du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI).